VENDÔM

SPAS & BIEN ÊTRE

NOTICE D'UTILISATION ET ENTRETIEN

DÉSIRADE



INTRODUCTION

Félicitations pour l'achat de votre spa Vendom.
Avec une installation et un entretien appropriés, votre spa vous offrira de nombreuses années de relaxation et de bien-être.

Ce manuel a pour objectif de vous fournir toutes les informations nécessaires concernant :

- La préparation du lieu
- La pose
- Le branchement électrique
- La mise en route
- L'utilisation
- L'entretien régulier
- Les consignes de sécurité

Remarque : *Veuillez lire attentivement ce manuel avant toute installation.*

INSTRUCTIONS IMPORTANTES DE SÉCURITÉ

Avant d'installer et d'utiliser votre spa :

Emplacement :
Installer sur une surface plane, stable et parfaitement nivelée. Une dalle béton de 10 à 15 cm est fortement recommandée.

Température : Ne pas dépasser 40°C. La température recommandée est : 37–38°C.

Durée d'utilisation : 15 minutes maximum. Il est recommandé de sortir immédiatement en cas de sensation de surchauffe.

Alcool et médicaments : L'usage du spa est déconseillé après consommation d'alcool ou de drogues. Les femmes enceintes et personnes sous traitement médical doivent consulter un médecin.

Risque électrique : Aucun appareil électrique à moins de 1,5m. Veuillez couper l'alimentation avant toute intervention.

Hyperthermie : Les symptômes incluent : Vertiges, somnolence et perte de conscience. Ne jamais utiliser seul en cas de risque médical.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : L'INSTALLATION

1) Choix et préparation du site

2) Pose du spa

Installation en extérieur / patio 4
Installation sur terrasse 5
Installation en intérieur 5
Installation semi-encastrée ou encastrée 5

3) Branchements électriques

3.1 Conformité réglementaire 5
3.2 Caractéristiques de l'alimentation électrique 6
3.3 Câblage d'alimentation 6
3.4 Dispositifs de protection 6
3.5 Mise en service 6
3.6 Recommandations complémentaires 6

4) Remplissage et mise en route

4.1 Remplissage 6
4.2 Mise en route 7

PARTIE 2 : UTILISATION DU SPA DÉSIRADE

1) Typologie des jets

2) Commandes hydrauliques et régulation du flux

3) Réglages généraux - Système Balboa® TP700

3.1 Symboles et indicateurs de l'écran principal 9
3.2 Paramétrage recommandé - Mise en service standard 10
3.3 Recommandations techniques 10
3.4 Documentation complète 10

4) Connexion Bluetooth

4.1 Identification du module 11
4.2 Procédures de connexion 11
4.3 Fonctionnement 11
4.4 Recommandations techniques 11
4.5 Sécurité et précautions 11

5) Schèma technique - Vue éclatée du modèle Désirade 12

PARTIE 3 : L'ENTRETIEN RÉGULIER DU SPA

1) Analyse régulière de l'eau 13
2) Traitement hebdomadaire 13
3) Filtration et entretien des filtres 14
4) Vidange périodique 14
5) Entretien en période hivernale 15

PARTIE 4 : RESPONSABILITÉ ET EXCLUSION DE GARANTIE 16

PARTIE 1 : L'INSTALLATION

1) Choix et préparation du site

L'implantation du spa doit être validée avant la livraison afin de garantir une installation conforme et sécurisée.
Le spa doit impérativement être posé sur une surface plane, stable et parfaitement nivelée.

La solution recommandée est une **dalle béton armée dimensionnée** pour supporter le poids total du spa en eau (structure + volume d'eau + utilisateurs).

Attention : Un défaut de planéité ou une capacité portante insuffisante peut entraîner des contraintes structurelles sur la coque, des déséquilibres hydrauliques, des dysfonctionnements mécaniques et/ou une annulation de garantie.

Le nivelage doit être contrôlé avant remplissage.

Avant implantation définitive, identifier clairement la zone technique du spa (boîtier électronique, pompes, vidange, ozonateur le cas échéant).
Prévoir :
- Un accès permanent au compartiment technique
- Un dégagement **minimum de 50 cm** autour des panneaux amovibles
- Une accessibilité totale aux quatre côtés si configuration encastrée

Toute intervention ultérieure doit pouvoir être réalisée sans dépose structurelle majeure.

Le compartiment électronique doit être protégé contre toute infiltration d'eau. Lors des opérations de vidange ou d'entretien :
- Vérifier l'étanchéité des unions et raccords
- S'assurer qu'aucune projection d'eau n'atteint le boîtier
- Contrôler le serrage des connexions

Toute infiltration peut provoquer : déclenchement du disjoncteur, court-circuit ou un endommagement irréversible de la carte électronique.

Aucune projection d'eau ne doit atteindre la prise ou le tableau.

2) Pose du spa

a - Installation en extérieur / patio

En implantation extérieure, le spa doit être posé sur une surface parfaitement plane, stable et dimensionnée pour supporter le poids total en charge (spa + eau + utilisateurs).
La solution recommandée est une **dalle béton armée** d'une **épaisseur minimale de 10** à **15 cm**, réalisée sur sol stabilisé.

Points de vigilance :
- Contrôler le nivelage avant remplissage
- Vérifier l'absence d'affaissement du terrain
- Éviter tout ruissellement vers le compartiment technique

Un défaut de planéité ou de portance peut générer des contraintes sur la coque et compromettre la garantie.

b - Installation sur terrasse

Avant toute installation sur terrasse bois, composite ou structure surélevée, il est impératif de **vérifier la capacité portante de la structure**.
Le poids total du spa en eau doit être comparé à la charge admissible de la terrasse.
Si nécessaire :
- Faire valider la structure par votre revendeur ou un professionnel agréé.

Une terrasse sous-dimensionnée peut entraîner déformation, affaissement ou rupture structurelle.

c - Installation en intérieur

L'installation intérieure impose des contraintes spécifiques **liées à l'humidité** et à **la condensation**.

Prévoir :
- Un sol antidérapant et résistant à l'eau
- Une évacuation efficace des eaux accidentelles
- Une ventilation mécanique adaptée
- Un déshumidificateur si nécessaire.

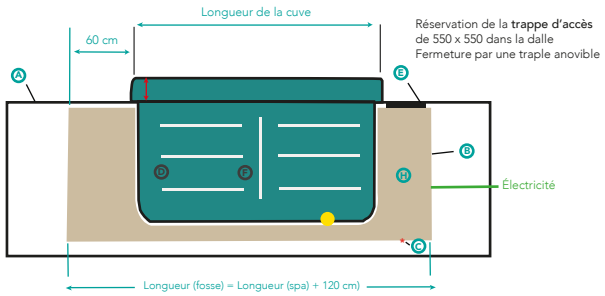
d - Installation semi-encastrée ou encastrée

Toute installation encastrée doit permettre un accès technique permanent.

Exigences minimales :
- Dégagement de **50 cm minimum** autour des panneaux techniques
- Trappe d'accès adaptée au bloc technique
- Ventilation du compartiment mécanique
- Évacuation d'eau en fond de fosse

Les panneaux amovibles doivent rester accessibles sans dépose structurelle lourde.

Une installation encastrée non conforme peut rendre toute intervention SAV impossible et engager la responsabilité de l'installateur.



- (A) Niveau de sol fini
- (B) Fosse
- (C) Siphons de sol Ø 110 mm
- (D) Cuve du spa
- (E) Trappe d'accès
- (F) Bloc technique
- (G) Siphon sur sol fini
- (H) Passage d'homme dans la fosse
- Vidange du spa (Ø 50 mm)
- Hauteur acrylique : 10 cm

3) Branchements électriques

L'alimentation électrique du spa doit être réalisée **avant la livraison** et la mise en service, conformément aux normes en vigueur et par un professionnel qualifié.

Attention : Ne jamais mettre le spa sous tension tant que la cuve n'est pas entièrement remplie d'eau.
Un fonctionnement à sec peut entraîner la détérioration immédiate des pompes et du réchauffeur.

3.1 Conformité réglementaire

L'installation électrique doit respecter :
- La norme NF C 15-100
- Les prescriptions locales en vigueur
- Les règles de mise à la terre des masses métalliques

Le spa doit être alimenté par une **ligne dédiée, indépendante** de toute autre alimentation.

3.2 Caractéristiques de l'alimentation électrique
Configuration recommandée pour le **modèle Désirade** :
- **Tension** : monophasé ou triphasé
- Protection en tête de ligne obligatoire par un différentiel 40A – 30mA type A, un disjoncteur 32A et mise à la terre conforme

3.3 Câblage d'alimentation électrique
- Câble rigide type U1000-R2V
- Section minimale : 3G6 mm²
- Section recommandée : 3G10 mm² si longueur supérieure à 25–30 mètres

Attention : La section doit être adaptée à la longueur de ligne et à l'intensité maximale absorbée afin d'éviter toute chute de tension.

3.4 Dispositifs de protection
L'installation doit intégrer :
- Interrupteur différentiel 40A – 30mA type A
- Disjoncteur 32A adapté à la puissance du spa
- Mise à la terre conforme (< 100 ohms recommandé)

3.5 Mise en service
Avant mise sous tension :
- Vérifier le serrage des bornes
- Vérifier l'absence d'humidité dans le compartiment technique
- Vérifier le remplissage complet du spa

Attention : Lire attentivement le schéma de raccordement situé à l'intérieur du capot du boîtier électronique.Toute intervention doit être réalisée hors tension.

3.6 Recommandations complémentaires
- Ne jamais utiliser de rallonge
- Ne pas partager la ligne avec un autre équipement
- Vérifier régulièrement le serrage des connexions

En cas de doute technique, contacter le support technique Vendom avant mise sous tension.

4) Remplissage et mise en route

La mise en eau et la première mise sous tension doivent être réalisées **avec rigueur** afin de garantir le bon fonctionnement hydraulique et la longévité des composants.

Attention : Toute mise sous tension sans remplissage complet peut entraîner la détérioration du réchauffeur et des pompes (fonctionnement à sec).

4.1 Remplissage
Avant toute mise en eau :
- S'assurer que la vanne de vidange est parfaitement fermée
- Vérifier la bonne installation des filtres

Utilisez exclusivement l'**eau du réseau standard**. (froide ou tempérée)

Remarque : Une eau non conforme peut provoquer des dépôts de calcaires prématurés, de la corrosion, un dysfonctionnement du réchauffeur et/ou un déséquilibre chimique rapide.

Méthode de remplissage à connaître :
1. Retirer la grille du skimmer et la cartouche filtre
2. Introduire le tuyau directement dans le logement filtre
3. Remplir exclusivement par le skimmer

Cette méthode permet l'amorçage correct des pompes, l'évacuation de l'air dans les canalisations et la prévention des défauts de type cavitation ou erreur débit.
Remplir jusqu'au **niveau d'eau recommandé** (généralement au-dessus des buses supérieures).

Attention : Ne jamais actionner les pompes ni mettre sous tension avant remplissage complet.

4.2 Mise en route

Une fois le remplissage terminé :

Mise sous tension

- Vérifier une dernière fois l'absence de fuite
- Mettre sous tension via le disjoncteur dédié
- Laisser le système effectuer son cycle d'initialisation automatique

Contrôle hydraulique

Activer successivement **Pompe 1**, **Pompe 2**, **Pompe 3** (si configuration multi-pompes) et le **blower**.
Vérifier que le débit est homogène sur tous les circuits, l'absence de bruit anormal ou de fuite au niveau des raccords.
En cas d'air résiduel, procéder à une purge manuelle via desserrage contrôlé des raccords pompe.

Équilibrage de l'eau

Après mise en circulation :

- Contrôler l'alcalinité totale : 80 ppm
- Ajuster la dureté calcium : ≈ 100 ppm
- Régler le pH entre 7 et 7,4

Utiliser des bandelettes ou un appareil dédié pour le contrôle de l'eau.
Un bon équilibre initial facilite la stabilité chimique et prolonge la durée de vie des équipements.

Désinfection initiale

- Ajouter 175 ml de produit de traitement Vendom
- Placer une pastille de désinfectant (à l'intérieur du petit pot) dans le compartiment du skimmer
- Faire fonctionner les pompes pendant **10 minutes minimum**

Cette étape assure la désinfection complète du circuit hydraulique.

Montée en température

Programmer la température cible (généralement 35–38°C selon usage). Le chauffage atteindra la température souhaitée dans un **délai moyen de 18 à 24 heures**, en fonction du volume d'eau, de la température ambiante et de la présence ou non de couverture
Pendant la montée en température, installez la **couverture thermique** et vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système.

Finalisation installation

Après stabilisation, reposez correctement les panneaux amovibles, vérifier la fixation des angles et effectuer un dernier contrôle visuel global.

PARTIE 2 : UTILISATION DU SPA DÉSIRADE

1) Typologie des jets

Le **spa Désirade** est équipé d'une combinaison de jets hydrauliques et d'air permettant un massage différencié selon les zones du corps.

Fonctionnement des jets

Jets fixes - Ils délivrent un flux constant. Ils sont réglables individuellement et assurent un massage stable et uniforme.
Jets orientables - Ils permettent de diriger le flux d'eau vers une zone musculaire précise. L'intensité peut être modulée en ajustant l'ouverture du jet (rotation).
Jets rotatifs - Ils génèrent un mouvement oscillant ou tourbillonnant favorisant un massage profond des tissus musculaires.
Jets air - Ils injectent de l'air dans le circuit pour produire un effet bouillonnant et stimuler la circulation.

Réglage individuel

À l'exception des jets fixes, les buses peuvent être ouvertes ou fermées partiellement par rotation.

Attention : Il est déconseillé de fermer simultanément un trop grand nombre de jets sur un même circuit, afin d'éviter une surpression hydraulique.

2) Commandes hydrauliques et régulation du flux

Le **spa Désirade** intègre plusieurs commandes permettant de répartir et moduler la puissance de massage.

2.1 Vanne déviatrice

La **vanne déviatrice** permet de répartir le débit d'eau entre différentes zones du spa alimentées par une même pompe. Le réglage s'effectue par rotation progressive de la manette.
Fonction principale :
- Orienter la puissance vers un groupe de jets spécifique
- Intensifier le massage sur une zone ciblée
- Répartir ou concentrer la pression hydraulique

Attention : Ne jamais forcer la rotation lorsque la pompe est arrêtée.

2.2 Vanne Venturi

Les **vannes Venturi** permettent d'ajuster l'injection d'air dans le flux d'eau. L'ouverture excessive peut entraîner une baisse légère de température due à l'apport d'air ambiant.
Fonction principale :
- Augmenter l'intensité perçue du massage
- Modifier la texture du flux (plus doux ou plus tonique)

2.3 Vanne Fontaine

La **commande Fontaine** permet de régler le débit des cascades, la hauteur des chutes d'eau et l'intensité sonore et visuelle.
Les fontaines sont principalement décoratives mais participent à l'oxygénation de l'eau.
Il est recommandé de les fermer lorsque le spa n'est pas utilisé afin de limiter les pertes thermiques.

3) Réglages généraux - Système Balboa® TP700

Le **spa Désirade** est équipé du panneau de commande Balboa® TP700, permettant le pilotage complet des fonctions hydrauliques, thermiques et de filtration.
Ce système assure :
- La régulation automatique de la température
- La programmation des cycles de filtration
- La gestion des pompes et du blower
- La surveillance des sécurités
- L'affichage des messages système et codes erreurs



3.1 Symboles et indicateurs de l'écran principal

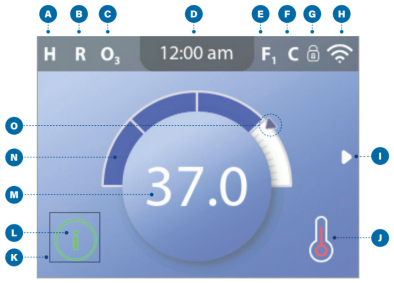
L'écran principal du TP700 affiche en permanence les paramètres essentiels du spa.

A - Plage de température
- **H** (High Range) : plage haute – généralement 26 à 40°C
- **L** (Low Range) : plage basse – généralement 10 à 26°C

La plage haute est recommandée pour une utilisation standard. La plage basse est utilisée pour les périodes d'économie ou d'hivernage actif.

B - Mode de chauffage
- Ready **(R)** : maintien constant de la température programmée
- Rest **(R)** : chauffage uniquement pendant les cycles de filtration
- Ready in Rest **(RR)** : mode intermédiaire

Le mode *Ready* est recommandé pour un usage résidentiel classique.



C - O3 (ozonateur)
Indique l'activation du système ozone.
L'ozone fonctionne automatiquement lorsque la pompe de circulation est active.

D - Heure
Affiche l'heure système, utilisée pour la programmation des cycles.

E - Cycles de filtration
- **F1** : cycle de filtration 1
- **F2** : cycle de filtration 2
- **F+** : cycle 1 et 2 actifs

Le spa Désirade permet une programmation indépendante de deux cycles quotidiens.

F - Cycle de nettoyage
Active un cycle court automatique après utilisation pour purger les circuits.

G - Verouillage
Indique que le panneau ou certains paramètres sont verrouillés (sécurité enfant ou établissement recevant du public).

H - Wifi
Affiche l'état de connexion locale ou Cloud (si module WiFi installé).

I - Flèches de navigation
Permettent de naviguer dans les menus et modifier les paramètres.

J - Statut du chauffage
Indique si la résistance est active.

K - Boîte de sélection
Zone active lors d'une modification de paramètre.

L - Message système
Peuvent afficher : Information, rappel d'entretien, avertissement ou erreur bloquante.
Une erreur bloquante empêche le fonctionnement jusqu'à résolution du défaut.

M - Température de l'eau
Affiche la température réelle mesurée par la sonde.

N - Barre de température
Indicateur visuel du niveau thermique.

O - Température de consigne
Affiche la température programmée (différente de la température réelle).

3.2 Paramétrage recommandé - Mise en service standard

Les réglages suivants sont préconisés lors de la première mise en route.

1) Configuration initiale
Accéder à :
Paramètres > Préférences
- Sélectionner la langue
- Régler l'heure
- Vérifier unités (°C)

2) Désactiver le cycle de nettoyage automatique
Le cycle nettoyage est par défaut réglé sur 0,5 h (30 min).
Il peut être réduit à 0 ou désactivé selon le profil d'usage.

3) Réglage température
Température conseillée : 35°C
Plage autorisée : 26 à 40°C
Utiliser la touche température (flèches haut/bas).

4) Sélection plage haute
Activer la plage **H** (High Range) pour permettre un réglage supérieur à 26°C.

5) Activer mode chauffage
Sélectionner Ready (**R**) pour maintenir la température constante.

6) Programme de filtration
Réglage recommandé :
F1 : Premier temps de filtration de 4h
F2 : Second temps de filtration de 4h
Il est recommandé d'avoir entre la fin de **F1** et le début de **F2**, **8 heures**.
Ces plages peuvent être adaptées selon : fréquence d'utilisation, nombre d'utilisateurs, conditions climatiques et/ou qualité de l'eau.
Une filtration insuffisante peut entraîner un déséquilibre chimique.

7) Commandes hydrauliques
JET1 : active pompe 1
JET2 : active pompe 2
JET3 : active pompe 3
AUX : active blower
Une temporisation automatique coupe les pompes après une durée prédéfinie.

8) Eclairage
L'activation de tous les LEDs et du spot chromothérapie se fait via :  ou menu principal
Plusieurs couleurs, celles-ci peuvent être modifiées selon les préférences via le bouton menu.

3.3 Recommandations techniques

Ne pas modifier les paramètres avancés sans connaissance technique
Vérifier régulièrement les cycles de filtration
Adapter les réglages en cas d'usage locatif intensif

3.4 Documentation complète

Le manuel complet Balboa TP700 est disponible via le lien suivant :

https://vendom-pro.com/wp-content/uploads/2025/07/BALBOA-TP700.pdf

4) Connexion Bluetooth

Le **spa Désirade** est équipé d'un module audio Bluetooth, permettant la diffusion de musique via les haut-parleurs intégrés. Ce système fonctionne indépendamment du panneau de commande Balboa® TP700.

4.1 Identification du module

Nom de l'appareil Bluetooth : **P20**
Code d'appairage : **2288** ou **8888**
Technologie : **Bluetooth** (portée moyenne 8 à 10 mètres en champ libre)

4.2 Procédures de connexion

1. Activer le Bluetooth sur le téléphone, la tablette ou l'ordinateur.
2. Rechercher les appareils disponibles.
3. Sélectionner **P20** dans la liste.
4. Saisir le code d'appairage : 2288 ou 8888 si demandé.
5. Confirmer la connexion.

Une fois connecté, le périphérique devient la source audio principale du système.

4.3 Fonctionnement

La gestion du volume s'effectue directement depuis l'appareil connecté.
Le changement de piste ou de contenu se fait via l'application musicale du périphérique.
Le système mémorise généralement le dernier appareil connecté.

4.4 Recommandations techniques

Un seul appareil peut être connecté à la fois.
En cas d'échec de connexion, désactiver puis réactiver le Bluetooth du périphérique.
Supprimer l'appareil "P20" de la liste et recommencer l'appairage si nécessaire.
Maintenir une distance **inférieure à 10 m** pour une qualité optimale.

Remarque : La présence de parois épaisses, d'obstacles métalliques ou d'interférences peut réduire la portée.

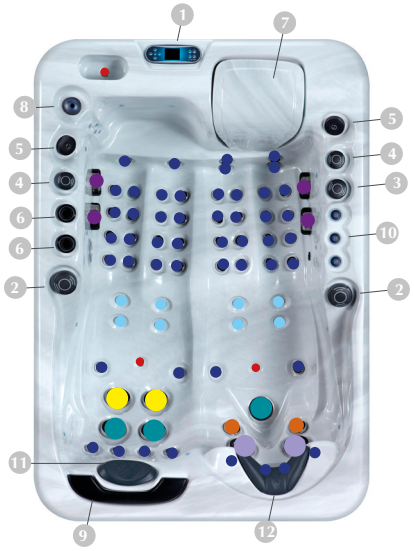
4.5 Sécurité et précautions

- Ne pas manipuler d'appareil électrique avec les mains mouillées.
- Maintenir les appareils électroniques à distance de l'eau.
- Le module audio est intégré dans le compartiment technique protégé contre l'humidité, mais les périphériques utilisateurs ne le sont pas.

5) Schèma technique - Vue éclatée du modèle Désirade

Le schéma technique ci-après présente une vue éclatée du **spa Désirade**.
Il permet d'identifier :
- L'implantation des pompes de massage
- La pompe de circulation
- Le blower
- Le boîtier électronique
- Les zones d'aspiration
- Les circuits hydrauliques principaux
- Les équipements périphériques (fontaines, éclairage, audio)

Cette représentation facilite la compréhension de l'**architecture interne du spa** et la répartition des circuits.
Chaque pompe alimente un groupe de jets distinct, garantissant une distribution équilibrée des pressions et une utilisation indépendante des zones de massage.
Le schéma constitue également un **support d'identification** pour toute intervention technique ou opération de maintenance.





	DESCRIPTIF PRODUIT	
1	BALBOA® TP700	x 1
2	MANETTE DÉVIATRICE	x 2
3	MANETTE FONTAINE	x 1
4	MANETTE VENTURI	x 2
5	HAUT-PARLEURS	x 2
6	REPOSE-VERRE	x 2
7	SKIMMER	x 1
8	FONTAINE POP UP LEDS	x 1
9	CASCADE APPUIS-TÊTE	x 1
10	FONTAINE POP UP	x 3
11	APPUIS-TÊTE OVALE NOIR	x 1
12	APPUIS-TÊTE CROISSANT NOIR	x 1
	JET FIXE 2' TYPE DYNAMIQUE	x 46
	JET FIXE 3,5' TYPE DYNAMIQUE	X 2
	JET ORIENTABLE 5' TYPE DYNAMIQUE	x 3
	JET FIXE 5' TYPE DYNAMIQUE	x 2
	JET ROTATIF 5' TYPE DYNAMIQUE	x 2
	JETS D'AIR	x 8
	CRÉPINE ASPIRATION NOIRE	x 4
	DRAINS DE VIDANGE	x 3
	POMPE DE MASSAGE 2250 W	x 2
	POMPE DE CIRCULATION	X 1
	BLOWER AP700	x 1
	BALBOA® BP6013	x 1
	FILTRE 1	x 2

Alimentation électrique

PARTIE 3 : L'ENTRETIEN RÉGULIER DU SPA

Un **entretien rigoureux** conditionne :
- La qualité sanitaire de l'eau
- La longévité des équipements
- La stabilité thermique
- Le maintien de la garantie fabricant

Une eau claire n'est pas nécessairement une eau équilibrée. Les paramètres doivent être contrôlés régulièrement.

6 RÈGLES ESSENTIELLES POUR UNE EAU PARFAITEMENT ENTRETENUE

1. Maintenir l'équilibre chimique de l'eau
2. Désinfecter l'eau chaque semaine
3. Assurer une filtration efficace
4. Nettoyer régulièrement les filtres
5. Vidanger périodiquement le spa
6. Adapter l'entretien aux conditions climatiques

1) Analyse régulière de l'eau

Paramètres à contrôler
Au minimum une fois par semaine :
- pH
- Alcalinité totale (TAC)
- Dureté calcique (TH)
- Taux de désinfectant

Dureté - La dureté correspond à la concentration en calcium et magnésium. Valeur recommandée : **100 à 200 mg/L**
Au-delà de 200 mg/L :
- Formation de tartre
- Dépôts sur résistance
- Surface acrylique rugueuse
- Baisse de rendement du chauffage



Solution : Ajouter un anti-calcaire au démarrage si nécessaire.

Alcalinité - Valeur recommandée : **80 ppm**.
L'alcalinité stabilise le pH et évite les variations brutales.

pH - Plage idéale : **7 à 7,4**.
Un pH déséquilibré peut provoquer : Irritations cutanées, mauvaise efficacité du désinfectant, corrosion des composants et/ou dépôts calcaires.
Le pH peut varier en raison d'ajout d'eau, de la température, de l'éaération (bulles, blower).



Solution : Ajuster avec pH- ou pH+ selon besoin.

2) Traitement hebdomadaire

Même équipé d'un ozonateur, un traitement chimique reste indispensable.
L'ozonateur produit environ **50 à 200 mg/heure d'ozone**, ce qui réduit la consommation de produits mais ne remplace pas la désinfection.

Procédure recommandée
1. Bien agiter le produit de traitement (1L)
2. Ajouter **80 mL** de traitement dans l'eau
3. Activer les pompes pendant 2 à 3 minutes
4. Placer une pastille de désinfectant dans le petit pot et le placer dans le compartiment du skimmer
5. Laisser circuler **au minimum 10 minutes**



-> Répéter chaque semaine, et après forte utilisation !

3) Filtration et entretien des filtres

Le **spa Désirade** est équipé d'une pompe de circulation dédiée assurant :
- Une filtration continue
- Une dissolution homogène des produits
- Une stabilité thermique accrue

Une **filtration insuffisante** entraîne : Eau trouble, développement bactérien et/ou encrassement des canalisations.

Entretien des cartouches
Fréquence :
- Rinçage léger : tous les semaines
- Remplacement : tous les 4 à 6 mois selon usage.

Procédure de nettoyage

1. Mettre le spa en veille
2. Retirer la cartouche
3. Rincer à l'eau claire (pression modérée)
4. Immerger **dans solution nettoyante** spéciale filtre
5. Laisser agir **environ 4 à 6 heures**
6. Rincer abondamment
7. Laisser sécher avant remise en place

Remarque : Il est recommandé de disposer d'un second filtre en rotation.

4) Vidange périodique

Avec le temps, l'eau s'enrichit en :
- Minéraux
- Résidus organiques
- Sous-produits chimiques

Même équilibrée, elle devient saturée.

Fréquence recommandée :
Tous les 3 mois

Procédure complète

1. Retirer la couverture
2. Ajouter **nettoyant canalisations**
3. Faire fonctionner les pompes **pendant 1 heure**
4. Couper l'alimentation électrique
5. Vidanger intégralement et bien rincer le spa



Méthode de vidange

1. Dévisser et retirer le bouchon de sécurité
2. Retirer le capuchon
3. **Visser le raccord Gardena** fourni
4. Connecter le tuyau d'évacuation
5. Ouvrir la vanne
6. Refermer une fois la vidange terminée

Après vidange : **pensez à nettoyer la coque avec chiffon microfibre**, vérifiez les joints et procéder à un nouveau remplissage.

-> En vidéo

5) Entretien en période hivernale

Les spas Vendom sont conçus pour une utilisation annuelle.
Le système intègre une **protection antigel automatique** qui active la circulation en cas de température basse, à condition que :
- Le spa soit sous tension
- Le niveau d'eau soit correct

-> En cas de non utilisation sur une période prolongée

Il est déconseillé de vider totalement le spa si l'installation reste sous tension.
Procédure recommandée

1. Ajuster le niveau d'eau
2. Activer le mode "Repos"
3. Maintenir une température entre 10 et 25°C
4. Programmer filtration minimale (F1 et F2 : 1h)
5. Maintenir la couverture sur le spa

Un spa rempli hors tension en période de gel peut subir des dommages irréversibles.

PARTIE 4: RESPONSABILITÉ ET EXCLUSION DE GARANTIE

La **garantie** constructeur Vendom couvre exclusivement les défauts de fabrication et de matériaux, sous réserve d'une **installation conforme**, d'un **usage normal** et d'un **entretien régulier** du spa.
Toute non-conformité aux prescriptions techniques peut entraîner la suspension ou l'annulation de la garantie.

1) Cas entraînant la nullité de la garantie

La garantie limitée est automatiquement annulée dans les cas suivants :

- **Modification structurelle** ou technique du spa
- Intervention, réparation ou remplacement de pièces par une **personne non agréée** Vendom
- Installation non conforme aux prescriptions techniques et électriques
- **Utilisation abusive** ou non conforme aux recommandations du fabricant

2) Définition des modifications non autorisées

Est considérée comme **modification** :

- Toute transformation ou adaptation de composants d'origine
- Toute modification du circuit hydraulique ou électrique
- Tout remplacement par des pièces non homologuées Vendom
- L'ajout d'un système de chauffage, désinfection ou traitement non validé par le fabricant
- Toute altération du câblage, des protections ou des dispositifs de sécurité

Toute modification susceptible d'être **à l'origine d'un dysfonctionnement** entraîne l'exclusion de garantie des éléments concernés.

3) Mauvaise utilisation ou usage abusif

Sont considérés comme **usage non conforme** :

- Fonctionnement du spa hors des plages de température prévues par le constructeur
- Utilisation avec un niveau d'eau insuffisant
- Fonctionnement à sec des pompes ou du réchauffeur
- Fermeture excessive des jets entraînant une surpression hydraulique
- Absence d'entretien régulier

4) Exclusions spécifiques

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les dommages liés à une alimentation électrique non conforme
- Les surtensions, micro-coupures ou défauts réseau
- Les dégâts causés par un filtre encrassé, colmaté ou calcifié
- Les dommages résultant d'un déséquilibre chimique prolongé (pH hors plage 7 – 7,4)
- Les détériorations de surface dues à l'utilisation de produits chimiques non recommandés
- Les fissures ou ruptures du couvercle filtre dues à une charge excessive
- Les dommages liés à l'exposition prolongée aux UV sans couverture
- Les dégâts provoqués par catastrophes naturelles
- Les dommages causés par animaux, rongeurs ou insectes

5) Responsabilité

Vendom et ses revendeurs ne peuvent être tenus responsables :

- Des dommages indirects ou consécutifs
- Des pertes d'exploitation ou de jouissance
- Des frais liés au démontage d'éléments annexes (terrasse, maçonnerie, aménagement spécifique)
- Des coûts de manutention exceptionnelle (grue, transport spécial)

La responsabilité du fabricant est strictement limitée au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses selon les conditions de garantie.

6) Durée et portée de la garantie

La durée de toute garantie implicite est limitée à la durée de la garantie contractuelle applicable au produit.
La garantie s'applique uniquement au premier acquéreur et n'est pas transférable sauf disposition contractuelle contraire.

VENDÔM

SPAS & BIEN ÊTRE

74 avenue des Capitelles - 30620 BERNIS
0466360044
contact@vendom-pro.com
www.vendom-pro.com